



Wallon



Périodique du Rassemblement Wallon

BELGIQUE-
BELGIE
P.P.
6140 FONTAINE-
L'ÉVEQUE
DISTRIBUTION
6/1617

Juillet - Août - Septembre 2007.

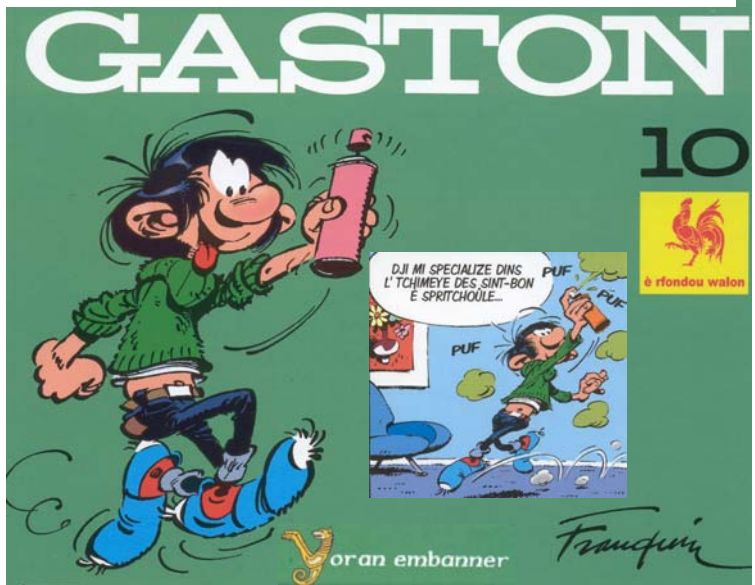
Expéditeur : Léon COGNIAUX, rue des Pimsons, 34/37, 6140 FONTAINE-L'ÉVEQUE.

Site internet :

wallonie-france-bruxelles.com

Note pour la Poste : en cas de
changement d'adresse
définitif, veuillez retourner
cet envoi à l'expéditeur.

Traduction en wallon de Gaston par notre ami Yannick Bauthière.
Un bourgeon d'air frais dans l'actualité...Reproduction autorisée.



Li "tradicion" avou les bindes d' imådjes è walon, c' est di les rmete dins on diyaleke, dins li walon di droci, di chal ou d' vaici... Citeici est li primire ki vout esse léjhowe tot avå li Waloneye, adon dji " a rmetou è " rfondou walon ". Eyet ça dmande sacwants racegnes. Li "rfondou walon" n' est nén la po s' mete a l' plaeece do ví lingaedje di nos tayons. Il est la po lyi dner on còp di spale po sorviker. L' idèye est foirt simpe : on scrît tos costés l' minme mins on càze, djâze ou divize come ses tayons. C' est possibe avou des " betchfessis scrijhas ", des letes ou des trokes di letes ki si polnut dire di diferinnès manires. Li tâvlea del pådje 48 vos dirè cmint lire li rfondou avou l' accint di vosse viyaedje. Bén do plaijhi !

Yannick Bauthière

Pour faire suite à la couverture et pour les amateurs : tableau de conversion

Tâvlea do rfondou walon

Betchfessi	Tchâlerwè	Nameur	Lidje	ôtès coines
ea	ia	ia	ê	
én	é	in	in	én / i ⁿ
ae	a	a	è	
â	â / au	â / au	â	
oi	o/ou	wa	wè	
xh	ch	ch	h	
sch	sk	ch	h	
jh	j	j	h	y
eye	iye	iye	èye	
oe	wè	wè	eû	
oen	win / eun	win	eun	
ô	oû	ô	ô	ô / ôu / on
ou				ou / u
cw	k	k	kw	
mw	m	m	mw	

Agenda 2007-2008.

Ont eu lieu :

17 novembre - Namur, Bureau « U.P.W. »

24 novembre - 10 h 00 - Bureau R.W. National Wallon, Charleroi.

5 décembre - Rassemblement Wallon, Bureau Charleroi-Thuin, 19 h 30, Charleroi.
W-SD (P.S.D.I.) - 19 h 30 - Café du Parc, Fontaine-l'Evêque.

8 décembre - 10 h 30 - Arrondissement de Liège du R.W.

15 décembre - 10 h 30 - Bureau National Wallon du R.W. Namur.

20 décembre - 11 h 00 : Café du Parc à Fontaine-l'Evêque - R.W. - 19 h 30 : W-SD
(P.S.D.I.)

En cours et à venir :

Section de Fontaine-l'Evêque, sauf novembre et décembre, en général le 4ème mardi du mois, réunion avant le conseil communal du 4ème jeudi, le mercredi à 19 h 30, réunion W-SD. (P.S.D.I.).

31 décembre - Réveillon avec les Molières et Mocassins, Petit Théâtre de la Ruelle et Ruche Verrière, Lodelinsart (Charleroi) Revue Spectacle sur l'actualité caroloré-gienne et repas avec soirée dansante (70 €).

Samedi 6 janvier - 10 h 30 - Bureau U.P.W. Namur.

Dimanche 13 janvier - Vœux de nouvel-an - Verre et tarte de l'amitié Charleroi-Thuin

(Suite page 3)

(Suite de la page 2)

- 11 h 00, café du Parc, Place de Wallonie, Fontaine-l'Evêque-Centre, tél. : 071/52.56.37 - Plus repas possible, au choix, friterie Emilio (Le Fontainois).

Vendredi 18 janvier (et non février) -Concours de belote - 19 h 30 (inscriptions : 19 h) Café du Parc, Fontaine-l'Evêque).

Samedi 26 janvier (au lieu du 19 janvier) -10 h 30 - Bureau National Wallon - Charleroi, Brasserie de Charleroi, Place du Manège, 1, Tél : 071/31.09.16. Activités - Situation politique.

Mercredi 30 janvier - 19 h 30 - Charleroi, Brasserie de Charleroi, Place du Manège, 1, tel. : 071/31.09.16 - Arrondissement Charleroi-Thuin : renouvellement du Comité.

Mercredi 20 février - 19 h 30 - Arrondissement Charleroi-Thuin - Brasserie de Charleroi - Organisation.

Samedi 23 février - 10 h 00 - Bureau National Wallon - Namur, au Coq d'Or, rue de Fer, 139, Tél. : 081/23.15.04 - Activités - Situation politique.

Samedi 1 mars - 14 h 30 - Assises du Rassemblement Wallon. Namur.

Samedi 15 mars - Fête Section Fontaine-l'Evêque avec dîner, Café du Parc.

Fin avril - Demande de report à cette date de l'Assemblée Générale de l'U.P.W.

Samedi 24 mai - Souper S.D.-P.S.D.I. de Fontaine-l'Evêque.

14-15-16 août 2008 au Québec - 400ème anniversaire du Québec - XVIIIe Conférence des Peuples de Langue Française.

Samedi 30 août - 16 h 00 - Verre festif de l'amitié, chez André Libert, à l'occasion de ses 66 ans.

LE MOT DU PRESIDENT.

Vers l'Indépendance !

Le Bateau fou-Belgique devient de plus en plus ingouvernable. Le même équipage comprend navigateurs et sabordeurs, pompiers et incendiaires. Y a-t-il encore un pilote dans ce bateau ? Serait-ce le Bateau Ivre de Rimbaud ? Serait-ce le fantôme du Hollandais Volant ? Serions-nous dans la marmite de Jérôme Bosch ? Non, ce n'est plus un bateau, c'est un radeau ! Le radeau qui méduse !



Pas plus de monde qu'à un grand match de foot pour aller manifester pour cette Belgique ! Les vedettes qui se croient encore belges sont francophones ou wallonnes et vivent à Paris ou à Monaco pour ne plus payer d'impôt ou ont pris leur retraite dans le Midi, certains industriels les ont suivies.

La Belgique que veut la Flandre, c'est celle qu'elle dirige, où tout est partagé, deux parts

(Suite page 4)

(Suite de la page 3)

pour elle et une pour nous et encore, c'est souvent trop pour nous. Ils veulent bien nous laisser toute la famille royale, car eux, on ne les compte plus si ce n'est sur les comptes d'imposition.

Injures et insultes se succèdent, comme au foot « Les Wallons, c'est du caca ! ». Les Flamands votent ce qu'ils veulent, comme ils l'entendent. Leur leader Leterminus aux 800.000 voix nous crache souvent son mépris, si ce n'est son venin à la tête et nos responsables l'acceptent et tendent la fesse gauche. Nous sommes les nains de service ! Chaque fois nos élus repartent négocier l'iné négociable. Tante Sidonie Milquet veut la Belgique de son arrière-grand-mère et veut négocier avec kleintje Jérôme Eliotje Van Het Di Rupisme. Ils ont déjà tellement cédé, dans le passé, qu'ils savent se déculotter et vite chanter « Raculottons-nous ». Les Flamands ont l'habitude de rentrer dans les Wallons comme dans du beurre. A force de céder pour sauver n'importe quelle Belgique, nos élus ont encouragé la Flandre à tout régenter et à trucider leur Belgique. On

ne demande que du pain et des jeux. Les Fourons ont été vendus contre quelques deniers de Judas. On brade 150.000 Francophones de la périphérie. Qu'est-ce que la liberté démocratique de 150.000 personnes ? Si peu osent dire certains Wallons ! Le droit du sol prime nous rappelle des théories nazies, on nous les rappelle déjà quand d'aucuns parlent des Juifs d'Anvers et puis nous déguisent en radio génocide et comparent la langue française à un idiome dialectal. Nous devrions négliger le français et apprendre le néerlandais peu couru en Europe et ce alors que les idiomes flamands l'emportent et qu'ils se mettent à l'anglais.

Wallon, retrouve ta dignité ! Il vaut mieux vivre un peu plus pauvre, debout et digne, qu'à genoux et la sébile à la main. Et n'oublions pas qu'il existe une majorité de Français prêts à nous accueillir s'il en était besoin, des Français dont nous sommes les préférés, qui partagent notre langue, nos valeurs culturelles, des mêmes médias, tout en appréciant notre production.

André LIBERT.

MISE A JOUR DES DOCUMENTS DE BASE.

UNION POUR LA WALLONIE. FEDERATION ENTRE LE RASSEMBLEMENT WALLON – LE PARTI FRANCE ET SOCIALISME DEMOCRATIQUE-P.S.D.I. POUR DES LISTES « *Wallons* ».

CONSTAT.

- La classe politique traditionnelle wallonne ne veut ni ne peut défendre la Wallonie contre la Flandre et l'État belgo-flamand.
- La Communauté française de Belgique est l'institution qui permet de maintenir les Wallons soumis à l'État belge.

(Suite page 5)

DÉCLARATION.

La Wallonie comprend la Wallonie actuelle, les Fourons et les régions, entités, populations qui décident d'en faire partie.

A la disparition de la Belgique, du fait de la sécession de la Wallonie ou de la Flandre, la Wallonie choisira son destin par référendum, entre l'indépendance et le rattachement à la France.

Toute solution transitoire est rejetée comme contraire aux intérêts de la Wallonie: elle ne ferait que prolonger l'action anti-wallonne du personnel politique actuel.

Afin d'entrer sans délai et sans heurt dans l'une de ces réalités politiques nouvelles, les responsables wallons, dès maintenant et simultanément,

- **dans la perspective de la Wallonie indépendante**, rédigeront une constitution
- **et dans la perspective de la Wallonie française**, prépareront la négociation avec la France d'un statut de région française à part entière qui assurera aux Wallons la défense de leurs intérêts par une intégration progressive et harmonieuse dans les institutions de la République française.

Cette alliance électorale entre les partis pluralistes des listes « *Wallons* » donne enfin la parole aux Wallons, leur permet d'exprimer ce qu'ils souhaitent comme avenir pour eux et leurs enfants.

STRATÉGIE DE LA FEDERATION.

1. Elle doit s'en tenir à un grand principe commun : la disparition de l'État belge qui ouvrira la porte soit à l'indépendance, soit au rattachement à la France.
2. Il faut donc abandonner les programmes réformateurs d'un État de toute façon meurtrier pour la Wallonie ; ils diviseraient les Wallons et les affaibliraient dans le combat qu'ils mènent pour leur libération.

André LIBERT, Rassemblement Wallon,
Marie-France JARBINET, Parti France,

FEDERATION « UNION POUR LA WALLONIE ».
LISTES « *WALLONS* ».

La Wallonie, dès que la Flandre aura déclaré son indépendance, devra se choisir un destin. Elle doit s'y préparer sans plus tarder.

Deux destins s'offrent à elle : former un Etat wallon indépendant ou se réunir à la France.

C'est par référéndum d'autodétermination que les Wallons décideront de leur avenir .

Il faut donc un parti de défense et d'action au service de la Wallonie et de sa population, un parti vraiment wallon pour un nouveau projet politique, un parti pluraliste ouvert à tous les démocrates, pour une société fondée sur la solidarité.

Ce nouveau parti est nécessaire, car il ne fait plus de doute maintenant que les dirigeants des partis traditionnels wallons ont choisi de faire passer la Wallonie de la domination de la Flandre à celle de Bruxelles, pour que vive - envers et contre toute logique - un ersatz de Belgique, dite *Belgique francophone*. On sait que dans cette fusion contre nature, la Wallonie y perdrait tout, même son nom.

Les seuls partis réellement de défense de la Wallonie, le Rassemblement Wallon, le Parti FRANCE et Socialisme Démocratique -PSDI se sont alliés pour former un pôle qui se présente électoralement sous le nom *Wallons*.

NOTRE PROGRAMME.

Quoi qu'il en soit, en attendant le choix des Wallons: soit leur réunion à la France soit la création d'une Wallonie indépendante, la Wallonie est encore actuellement une région de Belgique. Une région où le fonctionnement de bien des institutions est, pour le moins, à améliorer .

Nous voulons une Wallonie mieux organisée par :

-L'instauration (rédaction, discussion et adoption) d'une Constitution Wallonne.

-La suppression de la Communauté Française.

-L'élection directe du Ministre-Président de la Région Wallonne au suffrage universel à deux tours.

-La création d'une Cour des Comptes régionale pour contrôler la gestion de l' argent public.

-La création d'une école administrative de haut niveau afin de dépolitiser notre administration inféodée aux partis traditionnels sclérosés.

-Le remplacement des intercommunales de service public par des établissements publics wallons.

-Pour les T.E.C. : une seule société régionale.

-Répondre aux défis écologiques avec, en priorité, le développement des énergies durables, une aide à l'isolation réellement motivante.

-La création d'une télévision wallonne, rétablissement d'une radio régionale baptisée d'un nom wallon, comme Fréquence Wallonie, aide et encouragement à la création d'un quotidien indépendant et wallon.

-Une politique économique au service de la société wallonne, une aide efficace aux PME, principales pourvoyeuses d' emplois.

-L'amélioration de l'encadrement de nos jeunes à la recherche d'un emploi, dès la fin de leurs études.

-Faire une réalité du droit aux soins de santé, du droit au logement, du droit à l'éducation et du droit au travail.

-Amélioration de la sécurité publique par l' encouragement à la création de diverses associations sportives et artistiques, par les jeunes eux-mêmes dans les quartiers défavorisés.

-Favoriser la multiplication des structures d'Aide en Milieu Ouvert (AMO), la formation d'éducateurs de rue, d'éducateurs -pédagogues pour les écoles de devoirs.

-Pour les jeunes délinquants récidivistes, création d'un service civil encadré, avec cours de formation civique et de respect de l'environnement, mise en place de zones de test de meilleures relations intergénérationnelles.

-Dans le domaine de l'action sociale et en particulier de l'aide à la jeunesse, nous voulons privilégier, développer et renforcer la notion de prévention de la délinquance et ainsi aller vers un équilibre répression-prévention (1€ répression = 1€ prévention).

Nous militerons pour l'instauration d'une réelle Europe Sociale face à la mondialisation économique sauvage que le modèle *sino-américain* veut nous imposer. Pour le pôle *Wallon*, économie productive et politique sociale d'accompagnement ne peuvent être dissociées (par ex : combat de l'exclusion et aides aux plus démunis, sous le seuil de la pauvreté).

Pour la Wallonie, nous voulons le respect de la démocratie, de la justice, des libertés, de notre langue et de notre culture françaises, fondement et ciment de notre identité wallonne. Mais aussi le respect des diversités wallonnes comme la diversité de nos langues régionales dont il faut assurer la pérennité.

Que le choix des Wallons, au terme d'une période d'indépendance de facto, soit le maintien de cette indépendance ou la réunion de la Wallonie à la France, en tant que région de France, une Wallonie sainement gérée est nécessaire.

Rationaliser la province.

a) Diminuer le nombre de provinces pour en augmenter l'efficacité; par exemple, le Brabant avec Namur. Rationaliser les compétences entre les provinces et la région dans un souci de meilleure gestion et d'économie. Le personnel repris par la région conserve les avantages acquis en matière de grade et de barème. Assurer la défense de la fonction publique contre sa privatisation.

b) Regrouper au niveau régional tout ce qui concerne l'organisation de l'Education, y compris permanente et des classes moyennes. Organiser pour le secteur officiel un enseignement cohérent et unifié. Regrouper les synergies pour une politique de dynamisation de la Wallonie dans le cadre de l'emploi.

c) Valoriser le patrimoine provincial, sauvegarder un milieu de vie et dans ce cadre assainir l'environnement. La province développera l'économie, le commerce, le tourisme, les relations transfrontalières européennes . Dans le cadre de la défense de notre langue et de notre culture, elle favorisera les relations avec la France pour une Wallonie plus forte et maîtresse de son destin.

d) Le gouverneur sera élu par la région et choisi dans les élus régionaux .Le nombre de députés permanents sera réduit à trois. La province doit présenter une gestion saine et transparente. Elle doit lutter contre le cumul des mandats et établir des règles strictes en ce domaine. Elle rencontrera les demandes des citoyens dans les domaines qui la concerne. On doit relier efficacement la province aux citoyens, améliorer la participation citoyenne par des séances d'information. Organisation de séances délocalisées des conseils provinciaux.

e) Détachement, au niveau provincial, d'un service civil encadré pour les jeunes délinquants avec des cours obligatoires de formation civique et de respect de l'environnement.

f) Interdire aux mandataires publics condamnés dans le cadre de leur fonction de se représenter au suffrage de l'électeur.

Pour le RASSEMBLEMENT WALLON (R.W.) : André LIBERT, 071/52.60.96 (id fax)-0487/441.555 - andre-libert@wallonie-france-bruxelles.com

Pour le Parti « FRANCE » (P.F.) : Marie-France JARBINET, 04/361.23.42 - 0496/961.345 - rattachistes@yahoo.fr

Pour SOCIALISME DEMOCRATIQUE-PSDI (S.C.-P.S.D.I.) : Salvatore MANNINO, 0495/532.638 - randazzo1949@yahoo.fr

PROPOSITION DE STATUTS DE LA FEDERATION.
STATUTS DE L'UNION POUR LA WALLONIE.

Bureau.

Rôle :

Le Bureau est l'organe décisionnel de l'U.P.W. C'est lui qui gère l'Union.

La présidence de l'U.P.W. est assumée collégalement par l'ensemble des membres du Bureau. Le cas échéant, le Bureau peut désigner parmi ses membres un président temporaire ayant une mission spécifique.

Composition :

Il est composé d'un nombre variable de membres avec un minimum de 5 et un maximum de 9.

Chaque composante de l'Union peut envoyer 3 représentants au Bureau.

Le Bureau ne peut être modifié en période pré-électorale ou électorale.

Fonctionnement :

Les décisions se prennent par consensus des membres.

Le Bureau peut nommer parmi ses membres un secrétariat, un trésorier ou toute autre fonction nécessaire au bon fonctionnement de l'U.P.W. Chacun recevra une fonction, des objectifs et des moyens clairement définis par le Bureau.

Assemblée générale.

Composition :

L'assemblée générale est composée de tous les membres de l'U.P.W., à savoir tous les membres de chacune des composantes ainsi que les membres affiliés directement à l'U.P.W.

Rôle :

L'A.G. est convoquée deux fois par an, en octobre et en mars. Chaque composante est responsable de la convocation de ses propres membres. Le Bureau est en charge de la convocation des membres affiliés directement à l'U.P.W.

Le Bureau fixe le lieu et la date de l'A.G. Il peut par ailleurs choisir une date avant ou après la période normale de convocation si le contexte le demande.

L'A.G. est présidée par les membres du Bureau.

Les décisions y sont prises à la majorité des deux tiers de la totalité des votants. Seuls les membres inscrits depuis plus d'un mois peuvent voter.

Composantes .

Admission.

Pour entrer dans l'Union, chaque nouvelle composante devra y être acceptée à l'unanimité des composantes déjà présentes.

Fonctionnement.

Chaque composante garde son fonctionnement interne et sa trésorerie propre.

Chaque composante conserve les valeurs et idées qui lui sont propres, ainsi que le programme qui en est l'émanation. Toutefois, les composantes veilleront à ce que leurs programmes ne comportent pas de contradictions avec le programme commun, ce dernier étant validé par tous.

Sections locales

Rôle.

Les sections locales sont le fondement de l'Union. Elles la représentent sur le terrain et servent de support pour les actions concrètes.

Une section peut être basée sur une province, un arrondissement, une commune ou tout autre collectivité territoriale ou circonscription électorale. Toutefois, elle devra être reconnue par le Bureau et pourra être subordonnée à la section correspondant à l'échelon territorial supérieur.

Composition.

Les sections locales sont composées de membres de l'Union. Les membres des différentes composantes y sont donc mélangés.

Il ne peut y avoir deux sections locales de l'Union pour la même entité, à savoir pour la même province, le même arrondissement, la même commune ou pour toute autre collectivité de territoire.

Chaque section pourra se structurer comme elle le souhaite en accord avec les objectifs de l'Union, mais elle devra obligatoirement désigner un représentant auprès de l'Union. Ce représentant siègera à l'Assemblée Territoriale et sera chargé des contacts avec le Bureau.

Chacune des composantes de l'Union pourra garder ses propres sections, en parallèle avec celle de l'Union.

Assemblée territoriale.

Les assemblées territoriales sont composées des représentants des sections locales de l'U.P.W. au niveau de la circonscription territoriale concernée.

Leur rôle est essentiellement la concertation des actions entreprises sur le terrain, en ce compris les campagnes électorales. C'est aussi l'endroit du débat d'idées, de l'information entre représentants des sections.

Cette assemblée se réunit au moins tous les deux mois en période normale, au moins toutes les trois semaines en période électorale.

Le Bureau est tenu d'y être représenté par au moins un de ses membres. Le rôle spécifique de ces personnes étant de répondre aux interrogations, de fournir des renseignements et de garder un contact avec la base

Les pouvoirs et responsabilités de chaque organe lors des élections.

Programme.

Le programme commun est rédigé par le Bureau.

Il est doublement validé par les dirigeants de chaque composante, puis par l'assemblée générale si le délai électoral le permet.

Listes.

Lors des élections, c'est la section correspondant à la circonscription ou au collège électoral qui fait les listes.

Pour le Sénat et l'Europe, c'est le Bureau qui a cette charge.

Le Bureau supplée à la section locale lorsque celle-ci est absente ou non reconnue.

Matériel électoral.

Le matériel électoral commun est rédigé par le Bureau en accord avec les représentants des assemblées territoriales.

Chaque assemblée territoriale pourra produire son propre matériel électoral qui aura été validé par le Bureau.

Responsabilités.

Chaque assemblée territoriale est responsable de la gestion des élections pour sa circonscription. Toutefois, les assemblées territoriales sont engagées à coopérer. Le Bureau pourra également fournir une assistance quant aux détails juridiques.

Ces responsabilités comprennent :

- la récolte des signatures,
- la composition des listes,
- le dépôt des listes avec tous les documents nécessaires,
- l'estimation du matériel électoral nécessaire et le financement de celui-ci,
- la fourniture à chaque candidat des documents post-électorales nécessaires (déclaration de frais de campagne, ...).

A propos des statuts.

Adoption.

Les présents statuts sont adoptés par les composantes de l'Union, représentées par leurs dirigeants ayant reçu mandat pour le faire.

Ils sont confirmés par l'Assemblée Générale Statutaire de mars 2008.

Modifications.

Ces statuts ne peuvent être modifiés que par le Bureau. Ces modifications doivent être validées pour entrer en vigueur. Cette validation est double :

- unanimité des composantes,
- majorité des deux tiers d'une A.G. statutaire.

Communiqués.

Le Bureau du Rassemblement Wallon réuni à Namur, le 20 octobre 2007:

-Marque son opposition aux manifestations flamingantes dans le Brabant Wallon. Il entend confirmer l'appartenance de tout le Brabant Wallon à la Wallonie.

-Il s'étonne que les Belgeains prônent la Belgique en Anglais dans leurs publicités. Ils donnent une primauté à l'anglais et renforcent ainsi une anglicisation larvée démontrant la grande difficulté d'être Belge.

-Le Rassemblement Wallon marque sa solidarité avec une fédération Union pour la Wallonie et des listes Wallons auxquelles s'ajoutera un « s » solidaire.

Pour le Bureau,

Le président, André Libert.

Le secrétaire, Michel Orban.

XXXXXXXXXX

Le 24 octobre 2007, le Rassemblement Wallon de Liège s'est réuni à Oupeye, dans le cadre de l'Union pour la Wallonie:

-Il constate l'inertie de la classe politique wallonne face aux attaques flamandes quotidiennes. Il s'étonne que cette Flandre qui se déclare si vertueuse découvre seulement qu'elle est soumise au cancer de l'immoralité de certains dirigeants soi-disant intègres.

-Il n'entend concéder à la Flandre aucune parcelle de son territoire et veut conserver le droit des gens dans le respect de la démocratie.

Pour le R. W. de Huy, Clément Perpinien.

Pour le R. W. de Waremme, Denise Legros.

Pour les « Wallons » de Liège, Victor Houssonloge.

Le Président de la Fédération Liégeoise de Wallonie Libre, Guy-Jean-Charles Simonis

Pour le Bureau du Rassemblement Wallon, André Libert, président. Laurent Vandamme, membre.

XXXXXXXXXX

Le Bureau du Rassemblement Wallon, membre du Pôle Wallon {Union Pour la Wallonie} constate que la Belgique est devenue un bateau ivre, ingouvernable, otage d'une Flandre d'un nationalisme de droite extrême qui impose ses décisions et qui a maintenant pour objectif de flandriser le Brabant Wallon, en plus de majorités de Francophones {150000} placés en Flandre contre leur avis, leur volonté. Il défend le droit des gens à disposer de leur sort, à choisir leur destin.

Il marque sa volonté d'un regroupement plus efficace d'une fédération au sein du Pôle Wallon.

Il élira prochainement son nouveau Bureau et réunira ses assises, le samedi 1er mars à Namur. Charleroi, le 29 novembre 2007. Pour le Bureau.

Le Président : André Libert.

Le Secrétaire Général : Michel Orban.

XXXXXXXXXX

Après ses réunions de Waremme, d'Oupeye, de Namur, de Charleroi-Thuin, de Fontaine-l'Évêque et de Paris XVIe avec ses amis de Francité-Wallonie-Bruxelles, le Rassemblement Wallon confirme son adhésion à la Fédération « Union pour la Wallonie » qui confirme sa

volonté de rassembler et afin de renforcer cette idée de solidarité, il marque son accord pour l'ajout d'un S au terme « Wallon » emblème des listes électorales de cette Fédération.
Liège, le 12 décembre 2007,
André LIBERT, Président,
Clément PERPINIEN, Denise LEGROS, fédération de Liège.

XXXXXXXXXX

Le Rassemblement Wallon, le Parti France et Socialisme Démocratique-P.S.D.I. ont décidé de créer ensemble une Fédération « Union Pour la Wallonie » afin de renforcer leurs liens et de marquer concrètement leur solidarité dans la lutte pour la Wallonie. A cet effet et afin de renforcer cette idée de solidarité, ils entendent ajouter S au terme « Wallon » emblème de leurs listes électorales.

1er décembre 2007.

XXXXXXXXXX

A l'initiative du Rassemblement Wallon, une réunion de militants wallons s'est tenue à Waremme, en vue de mettre sur pied une équipe élargie des Listes « Wallon ».

Ils ont décidé d'œuvrer ensemble et d'établir un comité liégeois pour la province en prévision des élections de 2009.

La situation politique actuelle nous démontre qu'il est urgent que les Wallons prennent leur destin en main et cessent de dépendre d'une Flandre agressive qui les considère ouvertement comme des incultes sous-développés, fainéants et gréviculteurs.

Le peuple wallon est aussi à même que les Slovaques ou les Écossais de choisir son destin.
Pour le Groupe,

Perpinien Clément, Responsable R. W. province de Liège,

Legros Denise, Responsable R. W. Waremme,

Piret Jacques, Membre de Wallonie Libre,

Houssonloge Victor, Militant Wallon,

Simonis Guy-Jean-Charles, Président de la Fédération de Liège de Wallonie Libre,

Libert André, Président du Rassemblement Wallon.

17 septembre 2007.

XXXXXXXXXX

Le Rassemblement Wallon constate que le bateau Belgique prend l'eau de toutes parts et que les réparateurs en sont les premiers « sabordeurs ».

Yves Leterme nous compare à des « génocideurs » via les médias, tante Sidonie Milquet veut la Belgique de Bob et Bobette, Di Rupo celle des altesses royales lançant de la poudre aux yeux du peuple. Arrêtons ce théâtre de marionnettes du siècle dernier et donnons aux Wallons le futur qu'ils bâtiront ensemble.

Pour le Bureau Exécutif :

André LIBERT, Président,

Michel ORBAN, Secrétaire.

5 décembre 2007.

Le numéro de téléphone de notre ami Yannick BAUTHIERE est le 0497/45.89.43, une erreur s'est glissée dans divers documents.

Nous ne vivons que par vos dons et cotisations ! Etes-vous en ordre pour 2007 ? 2008 est là...! (N.B. : Trésorerie générale indiquée en dernière page.

In memoriam.



Notre ami José FONTAINE, militant wallon républicain, professeur de philosophie a perdu sa maman Marie-José DELFERRIERE FONTAINE, professeur de Français.

Touidi lui doit énormément, elle en fut une collaboratrice discrète, mais des plus efficaces, une mère et une grand-mère au grand cœur : « Quand on aime et quand on est aimé, c'est définitif, que veux-tu qu'il arrive d'autre ? ».

Nous avons tenu à être présent à l'enterrement afin de rendre hommage à José, nos plus sincères condoléances à toute sa famille.

José est de ces hommes trop rares : juste, bon, intègre, dévoué, cultivé, désintéressé, à la fois ardent dans ses convictions et tolérant.

XXXXXXXX

On nous a annoncé le décès d'Yvan RANQUET (Namurois) qui fut secrétaire permanent du R.W. et celui du docteur pédiatre Paul NOPERE, qui fut responsable du R.W. à La Louvière et membre fondateur, à nos côtés, à Lille, du Mouvement Union Pour la Wallonie qui s'est transformé en fédération politique de « Wallons ».

Echo.



Notre ami Clément PERPINIEN a eu droit à un long interview dans Sud Presse, à Huy-Waremme intitulé « Sûr, la scission se fera » et accompagné d'une importante photo.

Clément, aidé de Denise LEGROS de Waremme, est très actif.

A recommander.

FRATERNIPHONIE

Le journal de l'Association FRancophonie AVenir - A.FR.AV

Parc Louis Riel- 2811, chemin de Saint-Paul, 30129 Manduel - FRANCE.

www.francophonie-av.com

Journal « Wallon » : tarif publicitaire pour 1 an (4 exemplaires) :

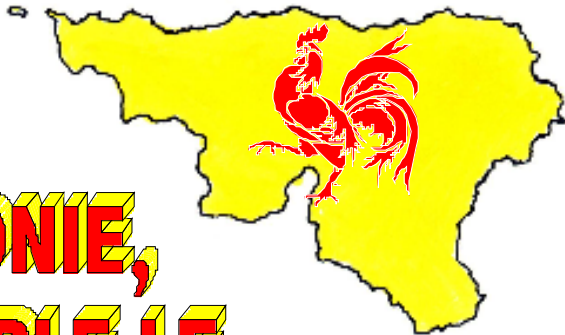
1/8 page : 25 €

1/4 : 40 €

1/2 : 60 €

1 : 100 €

-25% pour les associations culturelles.



**EN WALLONIE,
ON PARLE LE**

français

**DITES
CENTIME
ET PAS "CENT"**

*La Langue française
vous remercie !*

Editeur responsable : A. LIBERT, 24A, rue Hougærde - 6142 LEE RNES - Contact : 0487/44.15.55. -

UNION POUR LA WALLONIE - WallonS

**Un mouvement Wallon dans la Francité. Rassemblement Wallon.
Liste Wallon - Pôle Wallon avec nous (Union pour la Wallonie).**



Présidente d'Honneur : **Diane JACOBS**
Waterloo

Président : **André LIBERT**
Rue Hougaerde, 24A,
6142 Leernes - Fontaine-l'Evêque
Tél.- Télécopie - Répondeur :
00-32-(071)52.60.96.
GSM (urgences) : 0487/44.15.55.

Secrétaire général: **Michel ORBAN**
Rue de la Libération, 24, 6040 Jumet.
Tél.: 071/35.34.03.
Courriel : fb457920@skynet.be

Secrétaire administratif : **Ludovic LIBERT**
Rue Principale, 5, 6280 Gerpinnes.
Tél. : 071/32.22.22 - G.S.M. : 0495/210.797.

Trésorière générale du parti :
Danielle ROSIER-LAISNEZ
Rue de Forchies, 132, 6140 Fontaine-l'Evêque.
Cpte. Rassemblement Wallon: 126-2018161-49.
Cotis. pleine : 20 €, réduite : 10 €, jeune : 3 €.

Trésorière Arrondissement de Charleroi :
Jocelyne LEMAIRE
Rue de Cartier, 38,
6030 Marchienne-au-Pont (Charleroi).
Tél. : 071/32.67.61.
Cpte : 000-3166752-90

Trésorier de Fontaine-l'Evêque :
Daniel HARMEGNIES
Rue Marcq, 22, 6142 Leernes
Cpte : Rassemblement Wallon 360-0635544-06

Responsable Arrondissement Thuin :
Marc MONETTI
Rue Zulmar Hecq, 40, 7134 Epinois.
G.S.M. : 0478/75.05.98.

Responsable Arrondissement La Louvière-Soignies :
Michel GALET
Rue Bouquiaux, 4, 7100 La Louvière.
G.S.M. : 0493/04.06.33.

Responsable Arrondissement Mons :
Marie BRACONE-IZZI
Rue des Mineurs, 40, 7080 Frameries.
G.S.M. : 0473/69.94.76.

Responsable Arrondissement Tournai -Ath - Mouscron :
Laurent VANDAMME
Rue du Chemin de Fer, 65, 7800 Ath;
Tél. : 068/28.08.95.-G.S.M. : 0478/37.76.20.
Adjoint : **Georges BOREUX**, Blandain

Responsable Arrondissement Brabant Wallon
Olivier ENSAULT
Rue Noël, 84, 1410 Waterloo
Tél. : 02/384.67.80- -G.S.M. : 0494/41.51.80.

Responsable Arrondissement de Namur :
Yannick BAUTHIERE
Rue de l'Agasse, 20, 5030 Gembloux
G.S.M. : 0497/45.89.43..

Responsable Arrondissement Liège :
Clément PERPINEN
Rue de l'Hôpital, 10/ 26, 4500 Huy
Tél. : 085/23.37.62 G.S.M. : 0475/37.09.58.

Déléguée Waremmé :
Denise LEGROS
Clos du Vieux Moulin, 4/8, 4300 Waremmé
Tél. : 019/33.00.81 - G.S.M.: 0496/85.20.43.

Responsable Jeunes :
Geoffrey LEGRAND, étudiant U.L.B. :
Rue de la Raquette, 5, 6280 Acoz
G.S.M.: 0479/79.22.09. msn : bmllegend@hotmail.com

Conseiller littéraire et artistique : **Raymond BATH**
Rue Coleau, 7, 6061 Montignies-Sur-Sambre.
Tél. : 071/30.13.89.

France-Responsable-Coordinateur :
Jean-Luc DANEL.
Adjointe : Valérie COLIN.
Francité-Wallonie-Bruxelles.
Avenue Faidherbe, 24,
F92600 Asnières-sur-Seine.
Tél. : 00-33-(0)1-47.90.26.80.

CONTACTS COURRIELS
jluc-danel@wallonie-france-bruxelles.com
ludovic-libert@wallonie-france-bruxelles.com
andre-libert@wallonie-france-bruxelles.com

**Etes-vous en règle de cotisation ?
Ne nous oubliez pas !
Cotis. pleine : 20 €, réduite : 10 €, jeune : 3 €.**

Pour toute inscription , bon à renvoyer à Michel ORBAN, Secrétaire Général (voir coordonnées dans le Comité ci-dessus).

NOM : PRENOM :
Rue : N° :
Localité : C.P. :
Téléphone : Courriel éventuel :